



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre le tabagisme et les cigarettes électroniques

Question écrite n° 5872

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur le sujet du contrôle de la vente des cigarettes électroniques de type « Puff ». Particulièrement ciblée par l'industrie de la cigarette, les jeunes sont incités à commencer par la « Puff », les entraînant dans un cercle vicieux de la dépendance et l'addiction au tabac, comme Mme la députée l'a précédemment évoqué par une question écrite, pour le moment restée sans réponse. En effet, la nicotine, présente à hauteur de presque 2 %, ainsi que le goût du tabac, sont totalement couverts par les fruits rouges, la guimauve, ou d'autres goûts fruités et sucrés. Cela entraîne une hausse de la consommation chez les jeunes, largement attirés par ces produits et la publicité qui en est faite. Une étude récente du Comité national contre le tabagisme a démontré que plus de 80 % des buralistes n'étaient pas en règle avec les mesures établies dans le cadre de la publicité pour les produits du tabac. Avec les affiches visibles depuis l'extérieur, la vente de « Puff » aux mineurs ou encore la promotion sur les réseaux sociaux que rien n'interdit pour le moment, les incitations à la consommation de produits de vapotage sont largement développées et banalisées en France. Sans oublier que les produits jetables comme les « Puff » sont nocifs pour l'environnement, Mme la députée souhaite connaître les mesures de contrôle qui pourraient être mises en œuvre auprès des revendeurs. Par ailleurs, elle souhaite connaître la progression des négociations au niveau européen pour limiter l'incitation auprès des jeunes notamment sur l'interdiction des goûts aromatisés sur les cigarettes électroniques.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5872

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2023](#), page 1664

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)